

Projet d'augmentation du cheptel laitier de la Ferme Landrynoise inc. à Saint-Albert

Dossier : 6211-12-017

Compte rendu de la période d'information publique du 16 juin au 16 juillet 2020

La période d'information publique concernant le *Projet d'augmentation du cheptel laitier de la Ferme Landrynoise inc. à Saint-Albert* a pris fin le 16 juillet 2020. Conformément au mandat qui lui a été confié le 2 juin 2020 et en vertu de l'article 10 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (Q-2, r. 23.1)*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

Le projet

Justification et description

La Ferme Landrynoise inc. est une entreprise agricole en production laitière située à Saint-Albert dans la région du Centre-de-Québec. Dans le but d'assurer la continuité et la croissance à long terme de la ferme familiale, l'initiateur souhaite accroître le nombre d'animaux pour augmenter sa production laitière. Le projet consiste à doubler sur une période de 10 ans le cheptel laitier actuel au site d'élevage principal. Le cheptel de l'entreprise passerait ainsi de 2 158 à 4 400 unités animales, la majorité en gestion liquide des déjections.

À terme, le lieu d'élevage abriterait 5 200 bêtes, dont 2 300 vaches laitières, 400 vaches tarées et 2 500 veaux. Le rythme d'augmentation du cheptel dépendrait de la possibilité d'achat de quotas et de la disponibilité de terres pour la culture et l'épandage des déjections animales. Cette augmentation de cheptel nécessiterait, dans un premier temps, l'agrandissement des bâtiments existants et la construction d'une nouvelle étable à taures, de quatre silos à grains, d'un silo horizontal et de cinq réservoirs d'entreposage du lisier. La réalisation du projet, qui s'échelonne de 2020 à 2030, nécessiterait des investissements entre 30 et 50 M\$. En cours d'exploitation, l'initiateur du projet prévoit des coûts annuels de plus de 18 M\$.

Il est à noter que des travaux ont déjà été faits pour augmenter, dans une première phase, le cheptel à 3 940 bêtes.

(Extrait du site Web du BAPE)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information, ainsi qu'à partir de messages électroniques adressés au BAPE. Ces préoccupations sont les suivantes :

Le projet

- la possibilité pour l'initiateur de faire la transition vers une ferme biologique ;
- la vitesse maximale des vents pour l'épandage de pesticides, d'herbicides ou d'insecticides ;
- la fréquence de la rotation des cultures.

Les impacts du projet et les mesures d'atténuation

- les effets de l'augmentation du transport sur l'émission de poussières et sur le niveau de bruits ;
- les mesures de protection des rives prévues par l'initiateur compte tenu d'un plus grand nombre d'animaux à proximité ;
- la possibilité pour l'initiateur de réaliser une étude sur les vibrations causées par le passage des camions et des tracteurs ainsi que leurs effets sur la fondation des maisons voisines et sur la chaussée.

Les autres préoccupations

- les avantages des grandes fermes par rapport aux petites fermes sur les plans environnemental et social pour la production de lait ;
- la façon de faire une demande de consultation publique ou de médiation.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Exceptionnellement, dans le contexte entourant la COVID-19, aucun centre de consultation n'a pu être ouvert dans la communauté afin de respecter les consignes émises par la santé publique. Les personnes qui n'étaient pas en mesure de consulter la documentation relative au projet sur Internet étaient invitées à communiquer avec le BAPE. Aucune personne ne s'est manifestée.

Le site Web

Le communiqué de presse, annonçant la période d'information publique, a été déposé dans le site Web du BAPE ainsi que l'ensemble des documents du projet tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Ces documents sont accessibles par un hyperlien menant vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (www.ree.environnement.gouv.qc.ca) à partir duquel toute la documentation est disponible en version électronique.

La parution de l'avis public par l'initiateur

Date	Quotidien	Hebdo régional
17 juin 2020	-	La Nouvelle Union

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
16 juin 2020	Médias écrits et électroniques du Centre-du-Québec	357	Site Web du BAPE
29 juin 2020	Médias écrits et électroniques du Centre-du-Québec	Ne s'applique pas	Site Web du BAPE

Les publications dans les médias sociaux

Dates et événements	Personnes rejointes
Du 16 au 29 juin 2020	Achat de publicité Facebook ciblée dans la région concernée et où se tient la séance publique d'information : 1 200 personnes rejointes
16 juin 2020 Début de la période d'information publique	Compte Twitter du BAPE : 2 357 abonnés Compte Facebook du BAPE : 2 816 abonnés
29 juin 2020 Rappel de la tenue de la séance publique d'information	Compte Twitter du BAPE : 2 384 abonnés Compte Facebook du BAPE : 2 974 abonnés

La séance d'information

Date	Le mardi 29 juin 2020 à 19 h 30
Lieu	En ligne sur le site Web du BAPE et sur Facebook
BAPE : Animation	M ^{me} Alexandra Barbeau, conseillère en communication
Modération	M ^{me} Noémie Gaudreau, stagiaire en communication M ^{me} Sophie-Anne Tremblay, conseillère en communication
Initiateur du projet	M. Carl Landry, Ferme Landrynoise inc. M. Daniel Landry, Ferme Landrynoise inc. M ^{me} Jessica Landry, Ferme Landrynoise inc. M. Steven Landry, Ferme Landrynoise inc. M. David Bilodeau, Consultants Lemay & Choinière inc. M ^{me} Émilie Blouin, Consultants Lemay & Choinière inc. M. Yves Choinière, Consultants Lemay & Choinière inc. M. Patrick Provost, Groupe Conseil UDA inc. M ^{me} Geneviève Demers, Sollio & Vivaco M ^{me} Mélanie Houle, Sollio & Vivaco M ^{me} Audrey Sarrazin, Sollio & Vivaco
Webdiffusion vidéo	77 visionnements
Durée	1 heure 4 minutes
Nombre de questions posées	10 questions

Les relations de presse

Un breffage média préalable à une séance publique d'information pour un autre projet d'augmentation de cheptel laitier à Saint-Albert a eu lieu le 14 mai 2020 en direct sur Facebook. Comme les médias régionaux ont déjà eu l'occasion de s'informer sur le BAPE, son rôle, les mandats qui lui sont confiés et la séance publique d'information, il a été décidé de ne pas en tenir un autre.

La revue de presse

Trois articles ont été publiés après l'annonce de la période d'information publique, soit le 16 juin 2020 dans l'hebdomadaire *La Nouvelle Union* ainsi que le 17 juin 2020 dans l'hebdomadaire *Mon Victo* et dans le site Web de la radio coopérative et indépendante en Estrie – Bois-Francs, CJAN 99.3.

Enfin, le 29 juin 2020, un journaliste de *La Nouvelle Union* a également publié un article rapportant les échanges qui ont eu lieu au cours de la séance publique d'information.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec la chargée de projet au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.



Québec, le 17 juillet 2020

Alexandra Barbeau, conseillère en communication, chargée du dossier